



## CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### CATÉGORIE

- 1<sup>ère</sup> catégorie : Maison avec jardin visible de la rue
- 2<sup>ème</sup> catégorie : Décor floral installé sur la voie publique
- 3<sup>ème</sup> catégorie : Balcon et terrasse
- 4<sup>ème</sup> catégorie : Fenêtre ou murs
- 5<sup>ème</sup> catégorie : Potager fleuri  
(vocation nourricière dominante)
- 6<sup>ème</sup> catégorie : Hôtel, restaurant, café, commerce et autre prestataire  
(fleurissement des façades et des abords visibles de la rue)
- 7<sup>ème</sup> catégorie : Parc fleuri  
(au moins 3.000m<sup>2</sup>)
- 8<sup>ème</sup> catégorie : Ferme fleurie  
(l'exploitation agricole doit être en activité)

☛ Cocher la case correspondante à la catégorie retenue

*NB : le fleurissement doit impérativement être visible de la rue,  
En effet, le jury n'accorde les récompenses qu'aux individuels qui contribuent à l'embellissement de notre environnement.*

**Bulletin à retourner à la mairie  
avant le 15 juin 2021.**

